# **DOSSIER D'INSCRIPTION**



# FÊTE FORAINE DU 6 AU 10 JUIN 2025

UN DOSSIER PAR MANÈGE à compléter et à retourner avec les pièces justificatives :

Soit par courrier à l'adresse postale suivante :

Mairie d'HENIN-BEAUMONT
Service manifestations
1, place Jean-Jaurès
62110 HENIN-BEAUMONT

<u>Soit par courriel à : jerome.machart@mairie-heninbeaumont.fr</u>

## **AU PLUS TARD LE 31 MARS 2025**

Tout candidat devra impérativement compléter et signer le dossier en joignant l'intégralité des justificatifs requis.

Tout dossier incomplet ou non reçu de la part du titulaire à la date buttoir sera considéré comme irrecevable et l'emplacement du métier forain devient vacant et à la disposition de la commune.

# La demande ne vaut pas autorisation

Coordonnées du demandeur :					
Raison sociale :					
o Monsieur o Madame	Nom :	Prénom			
Adresse ou BP :					
		Ville :			
Téléphone portable :					
Courriel :	(	<u> </u>			
Numéro SIRET :					
Renseignements concer	nant le métier :				
Nom du métier :					
Type de manège :	o Enfant	o Adulte			
	o Alimentaire	o Autres :			
(Exer	nples : pêche aux	canards – loterie – tir aux ballons – train fantôme etc.)			
DIMENSIONS exactes du manège ou de la baraque/du stand installé(e) :					
Conference and all the	2				
Surface exploitée					
Longueurm Largeurm Diamètrem					
Place demandée (préciser impérativement le nom de la rue, place) :					
raçade et protondeur		m			

	Ampères (A) Volts (V):	
Puissance électrique du manège ou de la baraque/du stand	Kilowatts (KW):	
	Monophasé o	Triphasé o

# Véhicule (camion-remorque) servant au manège ou la baraque/le stand :

	Type, marque	Immatriculation	Les véhicules particuliers, les caravanes et autres
Véhicule 1			remorques relatives à l'habitation devront être stationnés uniquement sur le parking de l'ancien LIDL de
Véhicule 2			la logistique, Boulevard du Général Eisenhower et rue Loubet (en partie au niveau du square face au
Véhicule 3			commerce « La belle Anglaise »

Véhic	cule 3				commerce « La belle Anglaise »		
<u>Véhicule</u>	s et cara	vanes personnels :					
Marque			Immatricu	ulation			
Marque	que						
Marque			Immatric	ulation			
Marque			Immatric	ulation			
<u>PIÈCES C</u>	BLIGATO	DIRES_:					
>	Dossier (	de candidature dûmen	t compléte	é			
>	Photoco	pie de la carte d'ident	té de com	merçant non sédent	aire,		
				· ·	ant l'exercice d'activités non sédentaires ou l'attestation ambulante ou statuts de l'association		
>	Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité (couvrant l'événement)						
	les conclusions du rapport de contrôle technique ou du rapport de vérification et, le cas échéant, du rapport de contre- visite en cours de validité et comportant des conclusions favorables						
	le cas échéant, une déclaration établie par l'exploitant précisant qu'il a réalisé les actions correctives nécessaires et que son matériel est maintenu en bon état, accompagnée des documents justificatifs (Sources : loi n° 2008-136 de 13/02/2008 relative à la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines ou parcs d'attractions ; décre n° 2008-1458 du 30/12/2008 ; arrêté du 12/03/2009.						
Fait à				Le/	/2025		

Signature du demandeur

Le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) entré en application le 25 mai 2018 impose une information transparente, claire et concise lors de la collecte de vos données à caractère personnel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur la collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel via le lien suivant : <u>Politique générale RGPD</u>.

En cas d'impossibilité d'accès à ce lien, vous pouvez demander communication des informations au mail suivant : dpo@mairie-heninbeaumont.fr.